



Creation d'une sci et mettre en gerance

Par **kersebet**, le **26/02/2010** à **12:21**

Bonjour,

Nous avons le projet de nous installer dans le département de la Corrèze. Nous avons trouvé une propriété dans lequel il existe déjà un gîte rural, et une grange habilitée en chambres d'hôtes. L'investissement global est d'environ 290000€. Nous connaissons des personnes qui serait prêt à investir dans la propriété. Pour cela nous souhaiterions savoir si le fait de créer une SCI, avec 4 actionnaires, apportant chacun une part d'investissement nous permettrait d'acquérir la propriété, et par la suite d'y mettre un gérant-salarié pour exploiter les lieux. Ce gérant-salarié, habiterait les lieux, et s'occuperait de tout ce qui concerne, réservation, accueil, ménage, préparation repas, budget etc... Connaître les statuts, les démarches à suivre, type de contrat, conditions particulières etc...

Dans l'attente d'une réponse, nous vous remercions et nous vous souhaitons une bonne réception,

Cordialement,

Mme Kersébet